

12

12.1	La population scolaire et de l'enseignement supérieur des DOM : évolution	362
12.2	Le premier degré dans les DOM	364
12.3	Le second degré dans les DOM	366
12.4	Les flux d'élèves dans le second degré dans les DOM	368
12.5	L'accès au niveau du baccalauréat dans les DOM	370
12.6	Les spécialités de formations dans le second cycle professionnel dans les DOM (CAP, BEP, bac professionnel)	372
12.7	L'origine socioprofessionnelle des élèves du second degré dans les DOM	374
12.8	Les étudiants du supérieur dans les DOM-COM et en Nouvelle-Calédonie	376
12.9	Les étudiants des universités dans les DOM-COM et en Nouvelle-Calédonie	378
12.10	Les diplômés dans les DOM	380
12.11	Enseignants du second degré public devant élèves par corps dans les DOM	382
12.12	Les personnels dans les DOM	384
12.13	La population scolaire et de l'enseignement supérieur des COM et de Nouvelle-Calédonie	386

Présentation

En 2006-2007, l'ensemble du secteur public et du secteur privé des DOM compte près de 550 500 élèves et étudiants. La hausse des effectifs en un an est de 0,3 % avec 1 500 élèves et étudiants de plus.

Dans les DOM, les effectifs du premier degré continuent d'augmenter (+ 0,6 %), soit 1 700 élèves supplémentaires : le préélémentaire baisse (- 0,5 %) avec 540 élèves en moins et l'élémentaire augmente pour la deuxième année consécutive (+ 1,5 %) avec 2 500 élèves de plus. Enfin, la poursuite des politiques d'intégration en milieu scolaire ordinaire se traduit par une diminution des effectifs relevant de l'adaptation et de l'intégration scolaires (AIS) avec 200 élèves de moins qu'à la rentrée précédente.

Dans le second degré, les effectifs sont presque stables avec une légère baisse (- 0,1 %) contre une forte baisse de 1,3 % en métropole. Les effectifs du premier cycle du second degré sont en baisse, plus fortement qu'à la rentrée précédente (- 1,2 %) soit 1 700 élèves de moins. Le second cycle général et technologique connaît une hausse dans les DOM (+ 1,2 %) alors qu'il baisse en métropole. Le second cycle professionnel, comme aux cinq rentrées précédentes et à la différence de l'évolution constatée en métropole, augmente (+ 2,5 %).

Le nombre d'élèves suivant un enseignement agricole continue d'être à la hausse.

Les effectifs de l'enseignement supérieur dans les DOM, tous enseignements confondus, qui étaient en hausse depuis 1998, connaissent cette année une légère baisse de 0,3 %, beaucoup moins forte qu'en métropole. Cette diminution survient après des années de hausse. Comme en métropole, les évolutions sont contrastées suivant les filières. Ce sont les disciplines générales à l'université qui sont particulièrement touchées. Ainsi, les effectifs diminuent de 2,3 % dans les universités hors IUT et écoles d'ingénieurs. Par contre, les effectifs des IUT augmentent de 19 %. Les élèves en CPGE voient également leur nombre croître de 4,5 % et ceux en STS de 3,9 %.

Depuis 1980, les effectifs du premier degré sont en légère baisse (- 0,4 %) avec une hausse du préélémentaire et une baisse de l'élémentaire, ceux du second degré ont en revanche augmenté d'un tiers avec un nombre d'élèves en second cycle général et technologique qui a été multiplié par 2,5 et une augmentation de moitié du second cycle professionnel. Les effectifs d'apprentis ont presque été multipliés par trois. C'est l'enseignement supérieur qui a connu la plus forte hausse : près de six fois plus d'étudiants entre 1980 et 2006.

Définitions

■ **Départements d'outre-mer (DOM).** Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion.

■ **Population scolaire et de l'enseignement supérieur.** Ensemble des élèves des premier et second degrés (y compris enseignements relevant de l'adaptation et de l'intégration scolaire), des apprentis, des étudiants en université et hors université, dans le secteur public et le secteur privé en DOM. Les élèves et étudiants sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Pêche sont comptabilisés. Il est à remarquer qu'en ce qui concerne les étudiants, ce sont les inscriptions qui sont comptées.

■ **CP, CM2.** Cours préparatoire, cours moyen deuxième année.

■ **Classes d'initiation (CLIN).** Ces classes ont été créées pour recevoir des élèves non francophones.

■ **Classes d'adaptation (CLAD).** Ces classes sont destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire.

■ **Classes d'intégration scolaire (CLIS).** Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap physique, sensoriel, ou mental, mais qui peuvent tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap (circulaire du 18 novembre 1991).

■ **Enseignement relevant de l'adaptation et de l'intégration scolaires (AIS).** Regroupe les effectifs scolarisés en CLIN, CLAD et CLIS.

■ **CPGE.** Classes préparatoires aux grandes écoles.

■ **STS.** Sections de techniciens supérieurs.

■ **IUT.** Instituts universitaires de technologie.

→ Pour en savoir plus

Sources : Sources des chapitres correspondants pour chaque niveau dans la présente édition et dans les éditions précédentes (1984 à 2007) de Repères et références statistiques.
Base centrale de pilotage (BCP).

[1] Effectifs du premier degré dans les DOM en 2006-2007 (Public + Privé)

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Total
Préélémentaire	21 935	13 863	18 268	45 271	99 337
CP-CM2	37 723	25 192	29 915	75 392	168 222
AIS	1 111	577	433	1 291	3 412
Total premier degré	60 769	39 632	48 616	121 954	270 971

[2] Effectifs du second degré dans les DOM en 2006-2007 (Public + Privé)

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Total
Premier cycle	30 016	17 710	24 805	59 990	132 521
SEGPA	1 421	961	1 384	2 446	6 212
Second cycle général et technologique	12 982	4 405	12 039	23 661	53 087
Second cycle professionnel (1)	9 368	4 114	8 472	16 136	38 090
Total second degré	53 787	27 190	46 700	102 233	229 910
% Public	90,1%	93,4%	91,7%	94,1%	92,6%

(1) Y compris préparations diverses pré-bac.

[3] Évolution des effectifs scolaires et de l'enseignement supérieur dans les DOM (Public + Privé) (en milliers)

	1980 1981	1990 1991	2000 2001	2004 2005	2005 2006	2006 2007
Premier degré (1)						
Préélémentaire	72,6	88,4	97,2	100,0	99,9	99,3
CP-CM2	194,9	155,8	169,8	165,0	165,7	168,2
Enseignement spécialisé	4,6	4,3	4,0	3,7	3,6	3,4
Total premier degré	272,0	248,5	271,0	268,7	269,3	271,0
Second degré						
Premier cycle	119,8	114,8	130,0	135,4	134,2	132,5
Second cycle professionnel (2)	25,6	29,7	33,7	36,4	37,1	38,1
Second cycle général et technologique	21,8	36,4	50,2	51,4	52,5	53,1
Enseignement adapté du second degré (SEGPA)	3,5	5,7	5,7	6,2	6,3	6,2
Total second degré éducation nationale	170,6	186,6	219,5	229,3	230,1	229,9
Second degré agriculture (3)	1,3	2,6	2,5	3,0	3,2	3,3
Centres de formation d'apprentis (4)	2,6	5,0	7,0	7,4	8,4	8,2
Spécial santé "scolarisés"	1,5	1,4	1,6	1,4	1,3	1,5
Enseignement supérieur						
CPGE	0,0	0,0	0,7	1,0	1,1	1,2
STS	0,6	2,7	5,7	6,2	6,4	6,6
IUT	0,0	0,0	0,4	0,5	0,6	0,7
Universités (sans IUT ni formations d'ingénieurs)	5,3	10,9	21,1	22,1	22,3	21,8
Écoles de commerce, gestion, comptabilité et vente	0,0	0,1	0,3	0,4	0,2	0,2
Écoles paramédicales et sociales	0,0	0,7	1,2	2,4	2,6	2,6
Autres établissements d'enseignement supérieur (5)	0,3	0,5	2,8	3,5	3,4	3,4
Total supérieur	6,3	15,0	32,3	36,0	36,7	36,6
Total général	454,3	459,1	534,0	545,9	548,9	550,5

(1) À partir de 2000 : estimations pour l'ensemble du premier degré.

(2) Y compris préparations diverses et formations complémentaires de niveaux V et IV.

(3) Hors doubles comptes avec le ministère de l'Éducation nationale.

(4) Les apprentis juniors et CPA et des collèges sont compris dans le premier cycle du second degré.

(5) Y compris les effectifs des IUFM à partir de 1991-1992.

Présentation

En 2006-2007, dans les départements d'outre-mer (DOM), le secteur privé scolarise un peu moins de 21 000 élèves dans le premier degré, tandis que le secteur public en scolarise plus de 250 000. Ce partage entre secteurs public et privé est sensiblement identique dans les écoles élémentaires et dans les écoles maternelles. La part de l'enseignement privé reste toujours nettement plus faible dans les DOM (7,7 %) qu'en France métropolitaine [1] à [4].

Entre 2005-2006 et 2006-2007, les effectifs du préélémentaire dans les écoles des DOM enregistrent une légère baisse (- 0,5%). La hausse de 1,5 % des effectifs de l'élémentaire (du CP au CM2), est surtout le fait d'une forte hausse dans le secteur public (+ 1,6 %) et d'une augmentation moindre dans le secteur privé (+ 0,7 %).

Définitions

■ **Préélémentaire, élémentaire.** L'enseignement préélémentaire est la première étape du cycle scolaire. Il accueille les enfants successivement en petite, moyenne et grande sections, soit dans les écoles maternelles, soit dans des écoles élémentaires comportant une classe maternelle ou une section maternelle au sein d'une classe à plusieurs niveaux, soit dans des écoles spécialisées. L'enseignement élémentaire, qui lui fait suite, se déroule du cours préparatoire (CP) au cours moyen deuxième année (CM2). Préélémentaire et élémentaire constituent le premier degré.

■ **Classes d'initiation (CLIN).** Ces classes ont été créées pour recevoir des élèves non francophones.

■ **Classes d'adaptation (CLAD).** Ces classes sont destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire.

■ **Classes d'intégration scolaire (CLIS).** Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap physique, sensoriel, ou mental, mais qui peuvent tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap (circulaire du 18 novembre 1991).

■ **Enseignement relevant de l'adaptation et l'intégration scolaires (AIS).** Regroupe les effectifs scolarisés en CLIN, CLAD et CLIS.

Avertissement : Pour les années scolaires 2003-2004 à 2006-2007, les données du premier degré proviennent d'estimations.

→ Pour en savoir plus

Sources : Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2006-2007.

Le premier degré dans les DOM

[1] Les effectifs du premier degré par sexe dans les DOM en 2003-2004 (1)

	Public			Privé			Public + Privé		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Préélémentaire	47 221	45 551	92 772	3 583	3 568	7 151	50 804	49 119	99 923
Élémentaire (2)	78 703	73 822	152 525	6 532	7 133	13 665	85 235	80 955	166 190
Enseignement relevant de l' AIS (3)	2 233	1 386	3 619	169	108	277	2 402	1 494	3 896
Total premier degré 2003-2004	128 157	120 759	248 916	10 284	10 809	21 093	138 441	131 568	270 009

(1) Pour cette année scolaire, les données proviennent d'estimations.

(2) Du cours préparatoire (CP) au cours moyen deuxième année (CM2).

(3) Initiation + adaptation + enseignement spécial.

[2] Les effectifs du premier degré par sexe dans les DOM en 2004-2005 (1)

	Public			Privé			Public + Privé		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Préélémentaire	47 398	45 416	92 814	3 484	3 699	7 183	50 882	49 115	99 997
Élémentaire (2)	77 629	73 770	151 399	6 617	6 997	13 614	84 246	80 767	165 013
Enseignement relevant de l' AIS (3)	2 174	1 338	3 512	135	82	217	2 309	1 420	3 729
Total premier degré 2004-2005	127 201	120 524	247 725	10 236	10 778	21 014	137 437	131 302	268 739

(1) Pour cette année scolaire, les données proviennent d'estimations.

(2) Du cours préparatoire (CP) au cours moyen deuxième année (CM2).

(3) Initiation + adaptation + enseignement spécial.

[3] Les effectifs du premier degré par sexe dans les DOM en 2005-2006 (1)

	Public			Privé			Public + Privé		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Préélémentaire	47 374	45 442	92 816	3 430	3 634	7 064	50 804	49 076	99 880
Élémentaire (2)	77 797	74 523	152 320	6 600	6 829	13 429	84 397	81 352	165 749
Enseignement relevant de l' AIS (3)	2 113	1 288	3 401	174	49	223	2 287	1 337	3 624
Total premier degré 2005-2006	127 284	121 253	248 537	10 204	10 512	20 716	137 488	131 765	269 253

(1) Pour cette année scolaire, les données proviennent d'estimations.

(2) Du cours préparatoire (CP) au cours moyen deuxième année (CM2).

(3) Initiation + adaptation + enseignement spécial.

[4] Les effectifs du premier degré par sexe dans les DOM en 2006-2007 (1)

	Public			Privé			Public + Privé		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Préélémentaire	47 244	45 028	92 272	3 407	3 658	7 065	50 651	48 686	99 337
Élémentaire (2)	79 419	75 275	154 694	6 572	6 956	13 528	85 991	82 231	168 222
Enseignement relevant de l' AIS (3)	2 047	1 142	3 189	123	100	223	2 170	1 242	3 412
Total premier degré 2006-2007	128 710	121 445	250 155	10 102	10 714	20 816	138 812	132 159	270 971

(1) Pour cette année scolaire, les données proviennent d'estimations.

(2) Du cours préparatoire (CP) au cours moyen deuxième année (CM2).

(3) Initiation + adaptation + enseignement spécial.

Présentation

Avec 230 000 élèves à la rentrée 2006, les effectifs du second degré dans les DOM sont stables alors qu'en France métropolitaine, la baisse continue : le nombre d'élèves diminuant de 1,3 % par rapport à 2005.

Le secteur privé est relativement peu implanté dans les DOM : sa part dans l'enseignement du second degré représente 7 % contre 21 % en métropole.

Avec un effectif de 133 000, les élèves du premier cycle sont moins nombreux qu'à la rentrée 2005 (- 1,2 %). C'est la troisième baisse consécutive dans les DOM, similaire à celle observée en métropole. Les classes de troisième d'insertion accueillent une proportion d'élèves de troisième plus élevée qu'en métropole (6,4 % contre 1,6 %) [1].

Avec un peu plus de 6 200 élèves à la rentrée 2006, les sections d'enseignement général et professionnel adapté scolarisent 2,7 % de l'ensemble des élèves du second degré, un pourcentage un peu plus élevé qu'en métropole, où il est de 1,8 % [2].

La proportion d'élèves du second cycle général et technologique augmente légèrement, de 1,2 %, à la rentrée 2006 (53 000 élèves) tandis qu'à l'inverse, ces mêmes effectifs diminuent en métropole (- 1,5 %). Dans les DOM, la part des séries générales en classe terminale, égale à 62 %, est un peu inférieure à ce qu'elle est en métropole (66 %). La différence porte essentiellement sur les séries S et STG, la série S accueillant proportionnellement moins d'élèves qu'en métropole et la série STG proportionnellement plus [3].

Avec 38 100 élèves, les effectifs du second cycle professionnel progressent de 2,5 % à la rentrée 2006 (contre 0,8 % en métropole). Parmi les élèves qui suivent une formation de niveau V, le CAP en 2 ans accueille dans les DOM une proportion plus élevée d'élèves qu'en métropole : 25 % (respectivement 17 %) [4].

Définitions

■ **CLIPA.** Classes d'initiation préprofessionnelle en alternance.

■ **UPI.** Unité pédagogique d'intégration.

■ **Cycle terminal du second cycle général et technologique.**

Depuis la rénovation pédagogique des lycées (mise en place à partir de 1992), les classes de première et terminale, qui constituent le cycle terminal du second cycle général et technologique, comportent les séries suivantes :

- L : Littéraire ;
- ES : Économique et sociale ;
- S : Scientifique ;
- STL : Sciences et technologies de laboratoire ;
- STI : Sciences et technologies industrielles ;
- SMS : Sciences médico-sociales ;
- STG : Sciences et technologies de la gestion ;
- TMD : Techniques de la musique et de la danse.

Il existe en outre des classes de première et terminale préparant aux brevets de technicien (BT), au baccalauréat technologique agricole (série STAE) et au baccalauréat hôtellerie.

Les premières d'adaptation accueillent les élèves titulaires d'un BEP ou d'un CAP préparé en 2 ans.

■ **BEP.** Brevet d'études professionnelles. La préparation se fait en 1 ou 2 ans.

■ **CAP.** Certificat d'aptitude professionnelle. La préparation se fait en 1 ou 2 ans. Les CAP en 3 ans sont en voie de fermeture.

■ **Bac pro.** Baccalauréat professionnel. La préparation se fait en 1, 2 ou 3 ans.

■ **BMA.** Brevet des métiers d'art. La préparation se fait en 1 ou 2 ans.

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Les effectifs du premier cycle du second degré en 2006-2007 dans les DOM (hors SEGPA)

	Privé			Public			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	% filles
Sixième	1 293	1 251	2 544	16 001	15 287	31 288	33 832	48,9
Cinquième	1 145	1 262	2 407	14 937	14 547	29 484	31 891	49,6
Quatrième d'aide et de soutien	6	5	11	340	270	610	621	44,3
Quatrième hors aide et soutien	1 099	1 278	2 377	15 216	15 092	30 308	32 685	50,1
Troisième générale	1 242	1 255	2 497	13 591	14 739	28 330	30 827	51,9
Troisième d'insertion	7	1	8	1 334	751	2 085	2 093	35,9
UPI	-	-	-	357	186	543	543	34,3
CLIPA	-	-	-	10	5	15	15	33,3
Apprenti junior	-	-	-	12	2	14	14	14,3
Total	4 792	5 052	9 844	61 798	60 879	122 677	132 521	49,8

[2] Les effectifs de SEGPA en 2006-2007 dans les DOM (Public) (1)

	Garçons	Filles	Total	% filles
Sixième	929	391	1 320	29,6
Cinquième	1 051	458	1 509	30,4
Quatrième	1 123	486	1 609	30,2
Troisième	1 070	487	1 557	31,3
Première année de formation qualifiante	73	54	127	42,5
Seconde année de formation qualifiante	55	35	90	38,9
Total	4 301	1 911	6 212	30,8

(1) Il n'y a pas de SEGPA dans le secteur privé dans les DOM.

[3] Les effectifs du second cycle général et technologique du second degré en 2006-2007 dans les DOM

Sections	Privé			Public			Public + Privé	
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Total	% Filles
Seconde	761	598	1 359	10 571	7 338	17 909	19 268	58,8
Première	820	569	1 389	8 946	6 563	15 509	16 898	57,8
dont : S	255	214	469	2 277	2 281	4 558	5 027	50,4
L	105	35	140	1 774	395	2 169	2 309	81,4
ES	208	105	313	1 733	961	2 694	3 007	64,5
STI	-	-	-	118	996	1 114	1 114	10,6
STG	150	136	286	1 982	1 387	3 369	3 655	58,3
Autres	102	79	181	1 062	543	1 605	1 786	65,2
Terminale	931	554	1 485	9 158	6 278	15 436	16 921	59,6
dont : S	234	176	410	2 069	2 040	4 109	4 519	51,0
L	148	36	184	1 913	409	2 322	2 506	82,2
ES	208	129	337	2 039	1 016	3 055	3 392	66,2
STI	1	23	24	149	1 297	1 446	1 470	10,2
STG	307	185	492	2 034	1 370	3 404	3 896	60,1
Autres	33	5	38	954	146	1 100	1 138	86,7
Total	2 512	1 721	4 233	28 675	20 179	48 854	53 087	58,7

[4] Les effectifs du second cycle professionnel du second degré en 2006-2007 dans les DOM

	Privé			Public			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	% filles
CAP 1 an	43	16	59	-	62	62	121	64,5
CAP 2 ans	4287	2599	6 886	249	179	428	7 314	38,0
BEP 1 an	42	37	79	2	21	23	102	56,9
BEP 2 ans	10912	9 136	20 048	897	671	1 568	21 616	46,4
Bac pro/BMA 2 ans	4143	3580	7 723	411	448	859	8 582	46,9
Bac pro/BMA 3 ans	38	1	39	-	-	-	39	-
MC	126	159	285	-	-	-	285	55,8
Préparations diverses pré-bac	5	25	30	-	-	-	30	83,3
Total	19 596	15 553	35 149	1 559	1 381	2 940	38 089	44,5

Présentation

Dans les DOM comme en métropole, le redoublement varie peu dans les classes du premier et du second cycle. Pour autant, les spécificités des DOM perdurent. En premier cycle, le taux de redoublement en sixième est sensiblement supérieur à ce qu'il est en métropole : 11 % contre 8 %. Par ailleurs, à l'issue de ce cycle, les élèves s'orientent plus souvent vers le second cycle professionnel : le taux de passage en second cycle professionnel est supérieur de dix points (36 % contre 26 % en métropole). La proportion d'élèves s'orientant vers la seconde générale et technologique est inférieure de sept points (50 % contre 57 % en métropole). À l'issue du premier cycle encore, les élèves sont moins nombreux à quitter l'enseignement scolaire dépendant du ministère de l'Éducation nationale : 9 % sont dans ce cas contre 11 % en métropole [1].

En second cycle général et technologique, les élèves sont plus nombreux à se réorienter vers le second cycle professionnel en fin de seconde (7 % contre 4 %) et les redoublements sont plus fréquents en classe de terminale (14 % contre 10 %) [2]. Dans le second cycle professionnel, les passages en première professionnelle en vue de la préparation d'un baccalauréat professionnel sont moins fréquents qu'en métropole aussi bien après la seconde année de CAP en deux ans (6 % contre 11 %) qu'après la terminale BEP (40 % contre 42 %). Cette dernière différence s'atténue progressivement : en 1995, le taux de passage après la terminale BEP était de 25 % seulement dans les DOM contre 33 % en métropole. Cependant, les sorties en fin de première professionnelle sont moins nombreuses qu'en métropole (11 % contre 14 %) alors qu'elles étaient semblables à la rentrée 2005 (13 %).

La part des élèves sortants en fin de première année de CAP en deux ans a diminué de 4 points en 2006 après deux années de hausse ; elle s'approche de celle observée en métropole (19 % contre 17 %) [3].

Définitions

- **Taux de redoublement.** Nombre de redoublants dans une classe l'année n rapporté à l'effectif de cette classe l'année n-1.
- **Taux de passage.** Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe, qui passent dans une classe supérieure l'année n.
- **Taux de sortie.** Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe, qui ne se réinscrivent pas l'année n dans une classe du second degré dépendant du ministère de l'Éducation nationale. Les sortants incluent donc les élèves qui s'inscrivent dans le supérieur (après une terminale générale et technologique ou professionnelle) et ceux qui s'orientent vers l'apprentissage ou encore vers un établissement dépendant du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.
- **BEP.** Brevet d'études professionnelles.
- **CAP.** Certificat d'aptitude professionnelle.
- **Seconde professionnelle.** Première année de BEP en 2 ans.
- **Terminale BEP.** Seconde année de BEP en 2 ans.
- **Première professionnelle.** Première année de formation au baccalauréat professionnel (en 2 ans).
- **Terminale professionnelle.** Seconde année de formation au baccalauréat professionnel (en 2 ans).

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Évolution des taux de redoublement et de passage en premier cycle dans les DOM (Public + Privé)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Redoublements										
Sixième	13,8	13,6	13,2	12,4	12,0	11,6	11,2	10,9	10,5	11,3
Cinquième	8,6	5,8	6,0	5,6	5,7	5,3	5,2	5,1	4,4	4,2
Quatrième	6,5	5,9	8,8	8,4	8,4	8,3	7,3	7,4	6,3	6,8
Troisième	9,2	8,3	8,5	6,2	6,3	6,1	5,6	5,9	5,5	5,7
Passages										
Sixième - cinquième	85,6	85,4	85,8	86,7	86,8	87,6	88,6	88,4	89,3	89,2
Cinquième - quatrième	89,9	93,1	92,8	92,7	92,5	93,0	93,4	93,8	94,7	94,9
Quatrième - troisième	90,8	91,9	88,6	88,7	88,4	88,9	89,9	90,3	91,5	91,3
Troisième - seconde	46,2	46,8	46,4	51,5	49,7	49,2	49,8	49,9	50,1	49,7
Troisième - second cycle professionnel	35,4	36,0	35,8	33,6	35,0	34,9	35,8	36,1	36,0	35,9

[2] Évolution des redoublements, passages et sorties en second cycle général et technologique dans les DOM (Public + Privé)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Redoublements										
Seconde	18,3	18,3	17,8	15,7	17,3	16,1	14,8	16,0	15,3	14,8
Première	12,3	10,5	10,0	9,4	9,9	10,6	8,4	8,3	7,7	8,0
Terminale	20,7	17,9	18,0	16,6	17,6	15,9	12,7	16,0	15,4	13,6
Passages										
Seconde vers second cycle professionnel	7,4	7,1	6,8	6,6	7,6	7,6	6,9	6,6	6,6	7,2
Seconde vers première	71,9	72,5	72,5	75,3	71,8	72,8	75,3	74,4	75,3	75,2
Première vers terminale	83,5	85,2	86,0	86,8	86,2	85,3	88,0	87,5	88,0	88,1
Sorties										
Seconde	2,4	2,0	2,9	2,5	3,3	3,5	2,9	2,9	2,8	2,8
Première	3,8	4,0	3,4	3,3	3,6	3,7	3,1	3,8	3,8	3,4
Terminale	79,0	82,0	81,8	83,3	82,2	83,9	87,0	83,8	84,4	86,1

[3] Évolution des taux de redoublement, de passage et de sortie en second cycle professionnel dans les DOM (Public + Privé)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
CAP 2 ans première année	1 664	2 176	2 357	2 691	2 979	3 197	3 560	3 875	4 062	4 104
Redoublement	3,3	2,3	5,0	8,1	4,6	4,2	3,9	4,1	4,4	5,6
Passage en seconde année	78,7	74,6	71,1	69,2	73,1	73,4	72,7	71,2	71,0	74,3
Passage en BEP	1,9	1,8	2,3	2,7	3,4	2,8	2,5	2,2	1,7	1,3
Sorties	16,2	21,2	21,6	19,9	19,0	19,6	18,0	21,0	22,8	18,6
CAP 2 ans seconde année	1 171	1 382	1 695	1 794	2 204	2 387	2 472	2 788	3 009	3 210
Redoublement	8,8	7,2	6,7	5,3	10,4	5,6	4,4	6,2	5,3	4,8
Passage en BEP	10,8	11,6	13,5	15,7	14,3	16,0	17,5	15,1	14,5	14,1
Passage en bac pro	5,5	6,1	5,2	3,8	3,6	4,8	3,7	5,1	5,7	6,0
Sorties	69,4	69,0	69,2	69,7	67,6	70,0	69,9	69,5	70,3	70,6
Seconde professionnelle	11 479	11 391	11 390	10 488	10 526	10 564	10 599	10 855	10 979	11 053
Redoublement	5,2	4,1	5,0	4,9	3,9	4,6	3,6	3,8	4,6	3,8
Passage	84,3	84,8	83,0	82,2	83,3	83,7	85,7	83,9	84,3	84,5
Sorties	10,0	10,6	11,5	12,2	12,3	11,0	10,1	11,4	10,0	10,6
Terminale BEP	10 749	10 882	10 793	10 662	10 188	10 101	10 068	10 108	10 326	10 563
Redoublement	11,1	9,7	10,4	10,4	11,7	9,9	7,0	8,3	8,2	9,1
Passage en bac pro	30,1	31,7	31,0	32,9	34,1	34,4	38,6	38,2	38,4	39,5
Passage en second cycle général et techno.	11,5	11,0	11,3	10,6	10,4	10,0	11,2	11,6	10,2	9,8
Sorties	45,1	44,8	44,5	43,3	41,2	43,3	40,6	39,5	40,7	39,4
Première professionnelle (2)	3 587	3 775	3 793	3 896	4 014	3 901	4 234	4 278	4 351	4 614
Redoublement	2,0	2,0	2,4	1,8	2,3	2,0	1,9	1,5	1,6	2,3
Passage	86,1	87,8	86,0	86,0	84,0	85,2	85,6	85,3	85,4	86,1
Sorties	11,8	10,2	11,3	12,1	13,6	12,3	12,4	12,4	12,6	11,2
Terminale professionnelle (2)	2 999	3 325	3 454	3 512	3 528	3 715	3 586	3 888	3 925	3 968
Redoublement	5,6	5,4	5,7	6,5	6,5	7,6	5,1	5,9	6,2	4,9
Passage en second cycle général et techno.	0,2	1,0	1,1	0,6	0,8	0,8	0,7	0,8	0,6	0,5
Sorties	93,3	93,0	92,8	92,0	91,7	90,2	92,4	91,1	91,8	92,9

(1) En 2006, ces trois formations représentent 99 % de l'effectif du second cycle professionnel.

(2) Y compris les élèves inscrits aux BMA en 2 ans.

Présentation

Les départements d'outre-mer avaient accumulé un retard non négligeable par rapport à la métropole en matière de taux d'accès au niveau du baccalauréat. La cause principale en est sans doute une structure socio-économique très différente, moins propice à la formation et à l'emploi sur place.

Cette situation a commencé à changer, en particulier grâce au plan de développement sur quatre ans mis en place en 1998, lequel a permis une notable amélioration de l'accueil et de la scolarisation au lycée. Ainsi, les taux d'accès par les voies scolaires assurées par le ministère de l'Éducation nationale sont-ils plus élevés aujourd'hui en Guadeloupe et en Martinique qu'en métropole. Le taux d'accès de la Réunion reste plus bas qu'en métropole, ce qui s'explique en premier lieu par le moindre poids des séries générales, lui-même probablement lié à la proportion élevée de populations socialement défavorisées. Quant à la situation de la Guyane, elle s'explique en partie par sa géographie physique, laquelle entraîne des difficultés particulières de scolarisation, en lien notamment avec les problèmes de développement des infrastructures.

Comme en métropole, les taux d'accès sont plus élevés pour les filles que pour les garçons, avec en particulier un écart de près de 24 points en faveur des premières en Guadeloupe (par rapport à 13 points en moyenne en métropole).

La prise en compte des voies de formation non scolaires (apprentissage) et hors MEN (ministère de l'Agriculture et de la Pêche) augmente les chiffres sur l'accès au niveau IV de moins de 1 point en Guyane, de 3 points en Guadeloupe et de près de 4 points à la Réunion (contre 6,5 points en métropole). L'apprentissage est en effet moins présent dans les départements d'outre-mer, à l'exception de la Martinique où le taux d'accès "hors-MEN" est de 6,7 %.

Il est rappelé que les chiffres ci-contre sont des taux d'accès annuels (transversaux) et non des taux d'accès des générations (longitudinaux).

Définitions

■ **Taux d'accès au niveau du baccalauréat (niveau IV de formation).** Il rapporte les entrées en classes de terminale générale, technologique ou professionnelle à l'effectif des générations concernées. Sont également pris en compte les entrants en année finale de formation de niveau baccalauréat, telle le brevet professionnel.

L'accès au niveau du baccalauréat intervient en fait de 16 à 21 ans, selon les jeunes, si bien que l'on doit distinguer des taux élémentaires d'accès par âge : celui, par exemple, de la génération 1976 au moment de la rentrée 1994, à 18 ans. L'éventail est plus large encore en tenant compte des parcours plus longs ou moins linéaires de la filière professionnelle.

■ **Voies de formation.** Outre le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'Agriculture et de la Pêche offre aussi des formations de type scolaire de niveau IV. L'accès à ce niveau de formation est également possible par l'apprentissage.

■ **Taux d'accès d'une génération.** Pour les enfants nés une année donnée, on somme les taux d'accès au niveau IV enregistrés au cours de rentrées scolaires successives (analyse longitudinale).

■ **Taux d'accès annuel.** Pour une rentrée scolaire donnée, on somme les taux d'accès propres à chacune des générations concernées, accédant cette année-là au niveau IV à des âges différents (analyse transversale).

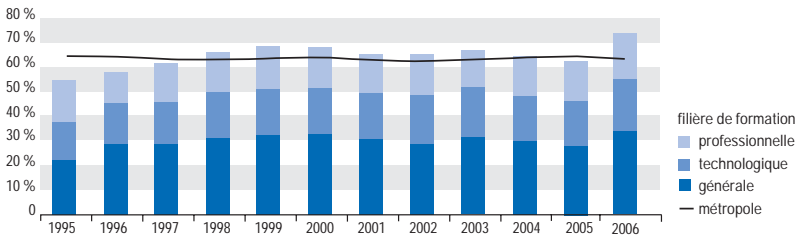
→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SCOLARITÉ. Enquête n° 16 auprès des établissements privés, enquête n° 51 sur l'apprentissage, système d'information SAFRAN du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

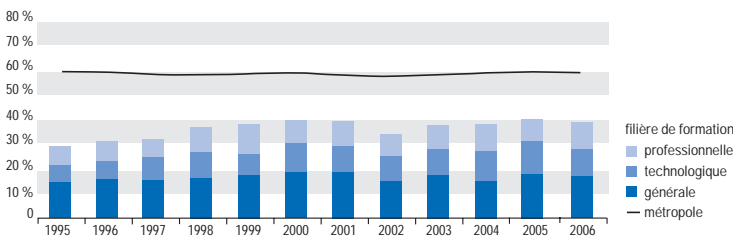
L'accès au niveau du baccalauréat dans les DOM

[1] Évolution des taux d'accès par académie dans les DOM (MEN-scolaire)

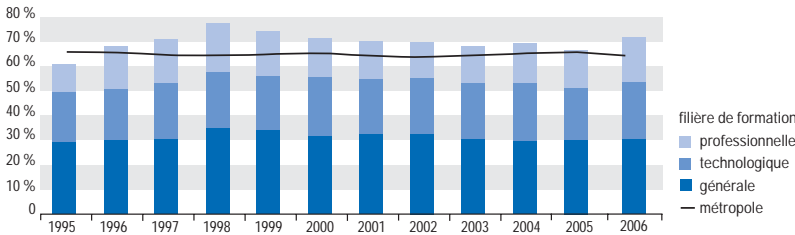
Guadeloupe



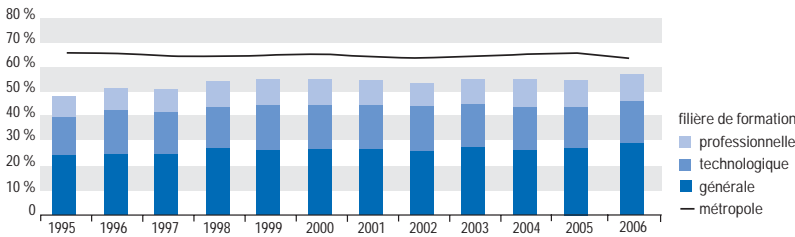
Guyane



Martinique



La Réunion



[2] Taux d'accès sexués au niveau IV de formation dans les DOM (rentrée scolaire 2006)

	MEN-scolaire			Toutes voies de formation (1)
	Filles	Garçons	Ensemble	
Guadeloupe	85,6%	62,1%	73,5%	76,4%
Guyane	44,6%	33,1%	38,9%	39,5%
Martinique	81,2%	59,6%	70,2%	76,7%
La Réunion	68,0%	45,7%	56,7%	60,5%

(1) Y compris formations offertes par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche et formations par voie d'apprentissage. Les données concernant l'apprentissage sont basées sur une estimation provisoire.

Présentation

À la rentrée 2006, les lycées des DOM préparent 29 200 élèves à un CAP ou à un BEP. Les établissements publics forment plus de neuf élèves sur dix, à parts presque égales dans les spécialités de la production (50,6 %) et des services (49,4 %). Les établissements privés, de leur côté, ont une offre de formation beaucoup plus développée dans le secteur des services : deux élèves sur trois y suivent un tel enseignement.

Quatre groupes de spécialités concentrent à eux seuls, à parts égales pour chacun d'eux, 44 % des élèves formés : trois relèvent du secteur des services (Commerce vente, Comptabilité gestion et Secrétariat bureautique), un du secteur de la production (Électricité électronique). Six autres groupes scolarisent chacun entre 4 et 6 % des effectifs, dont quatre dans les spécialités de la production (Bâtiment : finitions, Travail du bois et de l'ameublement, Moteurs et mécaniques auto, et Structures métalliques), et deux dans les spécialités des services (Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales, et Accueil, hôtellerie et tourisme).

Les filles constituent 44 % des effectifs accueillis en CAP ou BEP. Elles se forment beaucoup plus fréquemment que les garçons dans les métiers du secteur des services, où elles représentent 73 % des effectifs. Elles sont très peu présentes dans les spécialités de la production, exception faite des spécialités "Matériaux souples" et "Habillement" dans lesquelles elles sont largement majoritaires (94 % et 95 %), et des spécialités technologiques des transformations où leur part est de 66 %. La préparation d'un baccalauréat professionnel s'inscrit dans la suite logique de la poursuite d'études après un CAP ou BEP. Dans les DOM, 8 600 élèves préparaient un bac pro ou un BMA à la rentrée 2006. Cependant, l'offre de formation y est un peu différente. Près de 60 % des élèves de baccalauréat professionnel sont inscrits dans une spécialité des services, contre 50 % de ceux qui préparent un diplôme de niveau V. Les baccalauréats professionnels des métiers des services sont plus développés dans les deux secteurs d'enseignement : ils représentent 55 % des effectifs du public et 75 % de ceux du privé (respectivement 49 % et 66 % en CAP/BEP). La part du secteur privé est plus importante dans la préparation au baccalauréat professionnel (10 %), contre 7 % pour les CAP/BEP, notamment dans les spécialités des services. Les groupes de spécialités prépondérants en CAP/BEP se retrouvent à l'identique en baccalauréat professionnel, avec un renforcement de la place de la "Comptabilité gestion" (18 %) et du "Secrétariat bureautique" (16 %).

Comme en métropole, l'ensemble de ces observations est très semblable d'une année sur l'autre.

Définitions

■ **Les spécialités de formation.** Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) approuvée par le décret interministériel n° 94-522 du 21 juin 1994. Cette nomenclature remplace depuis la rentrée 1995 celle en "47 groupes" du ministère de l'Éducation nationale, et a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités de la production et des services fait référence à l'agrégat le plus haut.

À partir de ce cadre général de classement, chaque ministère formateur peut élaborer un niveau de description plus fin en fonction de ses besoins. Ainsi en est-il de la nomenclature des formations-diplômes par spécialité détaillées (plusieurs centaines de spécialités) du ministère de l'Éducation nationale.

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Répartition des élèves préparant un diplôme professionnel selon la spécialité de formation (rentrée 2006) (Public + Privé, y compris EREA)

Groupes de spécialités de formation	CAP et BEP				Bac pro et BMA			
	Effectifs	%	Part du privé (%)	Part des filles (%)	Effectifs	%	Part du privé (%)	Part des filles (%)
200 Technologies industrielles fondamentales	-	-	-	-	33	.	.	9
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	36	.	.	14	-	-	-	-
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	22	.	.	18	-	-	-	-
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	47	.	.	66	-	-	-	-
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	766	3	7	44	62	1	.	52
223 Métallurgie	26	.	.	42	-	-	-	-
225 Plasturgie, matériaux composites	47	.	51	13	-	-	-	-
227 Énergie, génie climatique	596	2	10	2	237	3	14	2
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	672	2	9	19	253	3	.	17
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	458	2	.	10	41	.	.	7
232 Bâtiment : construction et couverture	745	3	.	6	150	2	.	3
233 Bâtiment : finitions	1 410	5	5	8	248	3	.	10
234 Travail du bois et de l'ameublement	1 509	5	1	5	235	3	.	3
240 Spécialités pluritechnologiques matériaux souples	16	.	.	94	-	-	-	-
242 Habillement	986	3	.	95	177	2	.	95
250 Spécialités pluritechnologiques mécanique, électricité	691	2	3	4	416	5	.	3
251 Mécanique générale et de précision, usinage	212	1	.	8	24	.	.	13
252 Moteurs et mécanique auto	1 827	6	11	3	500	6	16	4
253 Mécanique aéronautique et spatiale	-	-	-	-	59	1	37	10
254 Structures métalliques	1 273	4	4	2	285	3	.	2
255 Électricité, électronique	3 081	11	5	4	971	11	8	4
Total des spécialités de la production	14 420	49	5	14	3 691	43	6	10
311 Transport, manutention, magasinage	191	1	.	35	155	2	.	52
312 Commerce, vente	3 304	11	9	61	999	12	9	64
314 Comptabilité, gestion	3 322	11	16	58	1 535	18	19	63
321 Journalisme et communication	75	.	.	39	54	1	.	24
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	96	.	.	36	14	-	-	36
323 Techniques de l'image, du son, spectacle	14	.	7	21	-	-	-	-
324 Secrétariat, bureautique	3 339	11	7	95	1 355	16	12	96
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	1 615	6	3	93	490	6	20	90
332 Travail social	433	1	15	96	-	-	-	-
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	1 116	4	4	61	197	2	.	55
335 Animation culturelle, sportive et de loisirs	3	.	100	.	-	-	-	-
336 Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	447	2	23	95	24	.	.	100
340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	53	.	47	64	-	-	-	-
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	555	2	.	65	107	1	.	70
344 Sécurité des biens et des personnes	171	1	18	20	-	-	-	-
Total des spécialités des services	14 734	51	9	73	4 930	57	13	74
Ensemble des spécialités	29 154	100	7	44	8 621	100	10	47

Lecture - 51 % des élèves de CAP ou BEP sont inscrits dans une spécialité des services. Les établissements privés scolarisent 9 % d'entre eux. Les filles représentent 73 % des élèves formés dans ces spécialités.

L'utilisation du point (.) matérialise un pourcentage inférieur à 1, l'utilisation du tiret (-) rend compte d'une valeur nulle.

Présentation

Dans les départements d'outre-mer, l'origine socioprofessionnelle des élèves est très différente de celle observée en France métropolitaine [1]. Plus d'un élève sur trois appartient à une famille dont la personne responsable est sans activité professionnelle, non retraitée (un peu plus de 8 % en France métropolitaine). D'autre part, la catégorie des employés est beaucoup plus nombreuse que celle des ouvriers (19,3 % et 13,9 %, respectivement). C'est l'inverse en France métropolitaine où le poids des enfants d'employés est de 17,4 % contre 25,6 % pour les enfants d'ouvriers. Enfin, les professions libérales et intermédiaires, les professeurs ou instituteurs exceptés, sont nettement sous-représentées. Plus les élèves suivent un niveau de formation élevé, plus la proportion de ceux dont la personne responsable est professeur ou instituteur est importante. Il en est de même pour les enfants de parents exerçant une profession libérale ou d'encadrement. En revanche, les enfants d'ouvriers, de chômeurs ou de personnes sans activité sont proportionnellement plus nombreux dans les formations professionnelles.

Alors que, dans l'ensemble des établissements du second degré publics et privés sous contrat, près d'un enfant sur trois est issu d'une famille dont la personne responsable de l'élève est sans activité ou chômeur n'ayant jamais travaillé (34,8 %), cette proportion s'élève à deux enfants sur trois en enseignement adapté (62,1 %).

Les élèves de première et terminale générales sont au moins deux fois plus souvent issus de familles socialement favorisées (professions libérales ou cadres) que ceux des classes de première et terminale technologiques (13,5 % et 6,1 % respectivement). Ces dernières formations rassemblent elles-mêmes des élèves provenant deux fois plus souvent de ces classes sociales que les élèves préparant le baccalauréat professionnel (2,6 %).

Les établissements privés sous contrat scolarisent davantage d'élèves appartenant aux catégories sociales favorisées [2]. La structure sociale des établissements privés sous contrat est nettement tirée vers le haut et se démarque de celle des établissements publics quelle que soit la catégorie considérée. Il convient cependant de rester prudent pour des analyses plus approfondies, compte tenu de la faiblesse des effectifs des établissements privés et de l'importance des origines sociales non renseignées (plus de 4 %).

Définitions

■ **Les catégories socioprofessionnelles (CS)** sont celles de la personne responsable de l'élève :

- agriculteur : agriculteur exploitant ;
- artisan-commerçant : artisan, commerçant et assimilé, chef d'entreprise de dix salariés ou plus ;
- profession libérale, cadre : profession libérale, cadre de la fonction publique, professeur et assimilé, professions de l'information, des arts et du spectacle, cadre administratif et commercial d'entreprise, ingénieur et cadre technique d'entreprise ;
- profession intermédiaire : instituteur et assimilé, profession intermédiaire de la santé et du travail social, de la fonction publique, commerciale des entreprises, clergé, technicien, contremaître et agent de maîtrise ;
- employé : employé civil, agent de service de la fonction publique, policier et militaire, employé administratif d'entreprise, employé de commerce, personnel de services directs aux particuliers ;
- ouvrier : ouvrier qualifié, non qualifié, agricole ;
- retraité : retraité agriculteur exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise, cadre, profession intermédiaire, employé ou ouvrier. Les différentes activités anciennement exercées par les retraités ne sont pas suffisamment détaillées pour pouvoir être regroupées avec les professions telles qu'elles sont décrites ci-dessus ;
- chômeur ou sans activité : chômeur n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle. Les chômeurs ayant déjà travaillé sont regroupés avec les actifs selon leur ancienne occupation.

On notera que, les personnes responsables des élèves étant souvent les pères, les CS très féminisées sont peu visibles dans cette statistique : par exemple, la plupart des enfants dont la mère est enseignante ou employée apparaissent ici sous la catégorie sociale de leur père, qui est souvent différente (cadre, ouvrier, ...).

■ **Regroupements des catégories socioprofessionnelles** en quatre postes :

- favorisée A : chefs d'entreprise de dix salariés et plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs ;
- favorisée B : professions intermédiaires (sauf instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SCOLARITÉ.

[1] Élèves du second degré dans les DOM selon la catégorie sociale de la personne responsable de l'élève en 2006-2007 (%) (Public + Privé sous contrat)

	Agriculteurs	Artisans, commerçants	Professions libérales, cadres (1)	Professions intermédiaires (2)	Enseignants (3)	Employés
Premier cycle général	2,1	8,3	6,7	9,1	3,2	18,7
Premier cycle technologique et préprofessionnel	2,6	3,6	3,0	5,8	0,8	10,2
SEGPA	1,7	4,5	1,6	3,6	0,3	11,6
Premier cycle	2,0	8,1	6,5	8,8	3,1	18,4
Seconde générale et technologique	2,0	10,4	10,1	13,0	5,7	21,1
Première et terminale générales	2,1	10,9	13,5	14,6	8,7	20,8
Première et terminale technologiques	2,6	9,5	6,1	12,5	2,7	23,1
Second cycle général et technologique	2,2	10,4	10,5	13,5	6,2	21,5
CAP	1,8	5,1	1,8	4,7	0,5	14,8
BEP	2,2	7,4	2,8	6,9	0,9	20,4
Bac pro, BMA	2,8	6,9	2,6	7,6	0,9	22,0
MC et divers niveaux IV et V	3,3	6,5	2,9	6,9	1,4	17,0
Second cycle professionnel et assimilé (5)	2,3	6,9	2,6	6,6	0,8	19,6
Ensemble DOM	2,1	8,5	6,8	9,5	3,4	19,3
Ensemble France métropolitaine	2,2	9,1	17,1	14,7	3,5	17,4

(suite)	Ouvriers	Retraités	Sans activité, chômeurs n'ayant jamais travaillé	Total	Part des origines sociales connues en % (4)	Effectifs Pu + Pr sous contrat
Premier cycle général	14,4	1,3	36,3	100,0	96,3	131 722
Premier cycle technologique et préprofessionnel	12,6	1,1	60,3	100,0	93,0	572
SEGPA	13,5	1,1	62,1	100,0	91,9	6 212
Premier cycle	14,3	1,3	37,5	100,0	96,0	138 506
Seconde générale et technologique	12,6	2,1	23,0	100,0	97,1	19 247
Première et terminale générales	9,6	2,8	16,9	100,0	97,3	20 748
Première et terminale technologiques	13,9	2,8	26,8	100,0	95,0	13 051
Second cycle général et technologique	11,7	2,5	21,5	100,0	96,7	53 046
CAP	14,0	1,5	55,7	100,0	93,3	7 353
BEP	16,3	1,7	41,4	100,0	94,4	21 695
Bac pro, BMA	15,7	2,5	39,1	100,0	93,6	8 621
MC et divers niveaux IV et V	11,6	2,2	48,2	100,0	87,6	315
Second cycle professionnel et assimilé (5)	15,7	1,9	43,7	100,0	94,0	37 984
Ensemble DOM	13,9	1,7	34,8	100,0	95,8	229 536
Ensemble France métropolitaine	25,6	2,0	8,3	100,0	97,0	5 157 665

(1) Non compris professeurs. (2) Non compris instituteurs. (3) Enseignants : professeurs, instituteurs et professeurs des écoles. (4) Le complément à 100 % de la part des PCS connues regroupe les élèves dont la PCS du responsable est non renseignée dans le système d'information SCOLARITÉ. On ne prend pas en compte les élèves des établissements privés hors contrat, pour lesquels l'information n'est quasiment pas recueillie. (5) Second cycle professionnel et assimilé : y compris divers niveaux IV et V (formations complémentaires et préparations diverses).

[2] Élèves du second degré dans les DOM selon la CS regroupée (1) de la personne responsable de l'élève en 2006-2007 (%) (Public + Privé sous contrat)

Formations	Public					Privé sous contrat				
	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défa-vo-risée	Total	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défa-vo-risée	Total
Premier cycle général	9,1	8,9	27,6	54,4	100,0	33,6	16,6	37,0	12,8	100,0
Autre premier cycle technologique (2)	3,9	5,8	16,2	74,1	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SEGPA	2,0	3,8	17,8	76,3	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total premier cycle	8,8	8,6	27,1	55,5	100,0	33,6	16,6	37,0	12,8	100,0
Seconde générale et technologique	15,9	13,4	31,9	38,8	100,0	40,7	19,1	31,3	8,9	100,0
Première et terminale générales	22,8	15,7	32,0	29,5	100,0	40,2	18,9	31,7	9,1	100,0
Première et terminale technologiques	9,1	12,9	34,0	44,0	100,0	20,2	17,7	41,1	20,9	100,0
Total second cycle général et technologique	16,9	14,2	32,4	36,5	100,0	35,9	18,7	33,7	11,7	100,0
CAP	2,1	5,0	21,9	71,0	100,0	7,2	2,6	22,2	68,0	100,0
BEP	3,5	7,0	28,9	60,5	100,0	12,8	9,8	42,0	35,4	100,0
Bac pro, BMA	3,4	7,8	30,4	58,5	100,0	8,8	9,7	43,7	37,8	100,0
MC et divers niveaux IV et V	4,3	7,2	26,8	61,6	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total second cycle professionnel et assimilé (3)	3,2	6,8	27,8	62,1	100,0	10,8	8,7	39,5	41,1	100,0
Total second degré	9,8	9,6	28,5	52,2	100,0	30,5	15,9	36,5	17,1	100,0

(1) Voir les regroupements définis page ci-contre dans la rubrique "Définitions". (2) Y compris CPA, CLIPA. (3) Voir définition tableau [1].

Présentation

En 2006, le nombre d'étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur des DOM a diminué de 0,3%. Il s'établit à plus de 36 500. Les effectifs en Guyane et en Martinique progressent (respectivement + 7,0 % et + 3,3 %). Mais ces hausses ne compensent pas les diminutions des inscriptions en Guadeloupe et à la Réunion (- 2,6 % et - 2,1 %). L'université, qui accueille 61 % des effectifs dans les DOM, voit ses effectifs chuter (- 1,6 %) malgré la croissance de l'effectif des étudiants en IUT. En STS et CPGE, le nombre d'étudiants augmente (+ 3,9 % et + 4,5 %). Après une croissance continue depuis la fin des années 90, la part des femmes perd 0,2 point en 2006 pour s'établir à 62,5 %, soit près de 7 points de plus qu'en métropole. Les IUFM et les autres formations sont les plus féminisés.

Dans les COM et en Nouvelle-Calédonie, l'université accueille 68 % des effectifs de l'enseignement supérieur. Néanmoins, cette part diminue en 2006 puisque les effectifs y progressent moins que dans les autres formations d'enseignement supérieur (+ 3,7 % contre + 6,4 % en moyenne). La hausse du nombre d'inscrits est particulièrement soutenue en CPGE (+ 21,8 %).

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SISE, enquêtes menées par la DEPP sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

Définitions

■ **DOM.** Départements d'outre-mer : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion.

■ **COM.** Collectivités d'outre-mer : Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte. La Nouvelle-Calédonie possède un statut provisoire de "collectivité spécifique".

■ **Champ du supérieur.** Depuis 2001-2002, le champ du supérieur a été modifié (voir page 6.1).

■ **Universités.** Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). Elles regroupent aussi des instituts et des écoles internes, notamment les instituts universitaires de technologie (IUT). Dans les DOM, l'université des Antilles-Guyane a son siège à Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe (elle a aussi des composantes en Martinique et en Guyane), et l'université de la Réunion a son siège à Saint-Denis. Dans le reste de l'outre-mer, l'université de Nouvelle-Calédonie et l'université de Polynésie française résultent de la partition en deux établissements de l'université française du Pacifique en 1999.

■ **IUT.** Instituts universitaires de technologie. Dans les DOM, il y a l'IUT de Kourou (Guyane), composante de l'université des Antilles-Guyane, et l'IUT de la Réunion.

■ **IUFM.** Instituts universitaires de formation des maîtres. Dans les DOM, les antennes de Martinique et de Guyane de l'IUFM de Guadeloupe sont devenues des IUFM à part entière à la rentrée 2001, et il y a un IUFM à la Réunion. Dans le reste de l'outre-mer, l'IUFM du Pacifique a son siège en Nouvelle-Calédonie et une antenne à Papeete.

■ **CPGE, STS.** Classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs. Les formations comptables et les formations post-BTS sont désormais classées à part des STS.

■ **Autres écoles et formations.** Elles forment un groupe non homogène. On y trouve une école d'ingénieurs, des écoles de commerce et de gestion, des écoles d'architecture, des écoles artistiques et des écoles paramédicales et sociales, et d'autres formations diverses comme les post-BTS et les DSAA.

À partir de 2005-2006, la localisation des établissements par académie a été homogénéisée sur l'ensemble du champ du supérieur : à présent, l'unité géographique de référence est la composante, quel que soit le type d'établissement. Cela se traduit en particulier par l'apparition des formations universitaires privées dans les COM du fait de la présence d'une antenne de l'Université catholique de l'Ouest en Polynésie.

[1] Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur dans les DOM

Types d'établissement	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Universités	19 942	21 084	21 546	21 798	21 807	22 250	22 563	22 853	22 483
% femmes	60,4	60,8	60,8	61,6	62,0	62,0	62,2	63,1	62,4
dont IUT	285	385	417	387	418	411	477	571	677
% femmes	40,0	50,6	49,2	47,0	47,8	46,7	50,1	51,8	48,6
IUFM	1 791	1 861	2 130	2 304	2 774	2 779	2 734	2 726	2 672
% femmes	68,0	70,6	68,9	68,8	70,9	68,5	74,1	73,8	73,2
STS	5 663	5 533	5 727	5 843	6 087	6 355	6 203	6 384	6 634
% femmes	56,2	55,9	54,3	52,4	52,0	52,8	53,1	52,6	52,5
CPGE	549	624	735	821	899	927	1 046	1 132	1 183
% femmes	47,0	44,2	51,0	50,2	48,1	50,7	51,3	52,3	56,0
Autres écoles (1)	1 835	1 890	2 160	2 361	2 659	3 008	3 491	3 597	3 595
% femmes	67,7	69,0	70,1	69,9	71,2	73,3	75,7	76,0	76,4
Ensemble	29 780	30 992	32 298	33 127	34 226	35 319	36 037	36 692	36 567
% femmes	60,1	60,4	60,4	60,7	61,1	61,4	62,4	62,7	62,5

(1) Autres écoles : écoles de commerce et de gestion, architecture, formations comptables, paramédicales, sociales, artistiques et culturelles, paramédicales et sociales, formations post-BTS et DSAA.

[2] Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur dans les COM et la Nouvelle-Calédonie

Types d'établissement	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Universités	2 777	2 946	3 371	3 756	3 962	4 367	4 565	4 784	4 959
% femmes	64,1	64,5	64,2	64,8	64,9	64,3	64,4	64,0	62,4
IUFM	189	203	189	212	215	219	322	438	495
% femmes	73,5	66,5	71,4	73,1	76,3	70,3	74,2	71,2	72,5
STS	850	870	882	909	1 024	1 105	1 179	1 264	1 396
% femmes	52,0	50,3	52,6	47,6	47,7	50,0	52,4	52,8	55,5
CPGE	79	75	86	95	108	123	122	142	173
% femmes	29,1	40,0	43,0	48,4	43,5	51,2	47,5	49,3	52,5
Autres écoles (1)	116	93	94	77	180	248	263	274	322
% femmes	55,2	60,2	55,3	49,4	73,9	73,0	71,1	72,6	70,2
Ensemble	4 011	4 187	4 622	5 049	5 489	6 062	6 451	6 902	7 345
% femmes	61,0	61,1	61,7	61,5	62,0	62,0	62,7	63,5	61,8

(1) Autres écoles : formations comptables, écoles de commerce et de gestion, et établissements universitaires privés.

Présentation

En 2006-2007, 27 400 étudiants sont inscrits dans l'une des quatre universités françaises d'outre-mer, soit une baisse de 0,7 % par rapport à l'année précédente.

Les effectifs des DOM baissent de 1,6 % et ceux des COM et Nouvelle-Calédonie augmentent de 3,7 %.

37,8 % des étudiants d'outre-mer sont inscrits en lettres, en langues ou en sciences humaines, 17,2 % en économie et gestion, 16,8 % en droit-sciences politiques et 17,1 % en sciences. Enfin, 11,2 % des étudiants se répartissent entre les disciplines de santé (6,1 %), STAPS (2,7 %) et les IUT (2,5 %). Les disciplines santé et IUT sont moins représentées dans les universités d'outre-mer que dans l'ensemble des universités publiques françaises, où la filière santé représente 13,2 % des inscriptions et les IUT 8,1 %. La plus grande majorité (84,4 %) des étudiants inscrits dans une des quatre universités d'outre-mer sont en cursus licence contre 62,9 % pour l'ensemble des universités publiques françaises. Le poids des cursus master et doctorat reste faible : respectivement 13,5 % et 2,1 % des étudiants.

Le poids du cursus licence est en légère baisse par rapport à l'année universitaire 2005-2006 (-0,5 point). Le nombre de nouveaux entrants baisse de 0,2 % dans les DOM et progresse de 8,5 % dans les COM et Nouvelle-Calédonie.

La proportion de femmes dans les universités d'outre-mer est de 62,4 % en 2006-2007, en baisse de 0,9 point par rapport à l'année 2005-2006. Sur l'ensemble des universités publiques françaises, cette proportion est plus faible (56,7 %). Comme dans l'ensemble des universités publiques françaises, elles restent majoritaires en lettres, langues et sciences humaines (72,1 %), en droit-sciences politiques (70,1 %), minoritaires en sciences (43,0 %).

Définitions

■ **Universités des départements d'outre-mer (DOM), des collectivités d'outre-mer (COM) et de Nouvelle-Calédonie.** Il s'agit de l'université des Antilles-Guyane, de l'université de La Réunion, de l'université de Polynésie française et de l'université de Nouvelle-Calédonie.

■ **Champ de l'enquête.** Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Toutes les unités administratives sont considérées (IUT, écoles d'ingénieurs dépendantes des universités, etc.).

■ **Cursus LMD.** Licence-master-doctorat : correspond aux normes européennes de l'enseignement supérieur.

■ **La rubrique IUT** regroupe la préparation aux diplômes universitaires de technologie (DUT), ainsi que les formations post-DUT et la préparation aux diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

■ **Les nouveaux entrants en première année de premier cycle** sont les étudiants inscrits pour la première fois dans une université publique française en première année de premier cycle (capacité en droit et DAEU non compris).

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SISE.

[1] Les étudiants en universités d'outre-mer par discipline et cursus LMD en 2006-2007

		Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble
Université Antilles-Guyane	Droit, sciences politiques	1 964	375	61	2 400
	Sciences économiques - AES	1 247	195	14	1 456
	Lettres-sc. humaines-langues	3 179	755	110	4 044
	Sciences	2 004	192	67	2 263
	STAPS	278	45	5	328
	Santé	710	419	-	1 129
	IUT	284	-	-	284
	Total	9 666	1 981	257	11 904
Université La Réunion	Droit, sciences politiques	1 199	123	37	1 359
	Sciences économiques - AES	1 924	492	16	2 432
	Lettres-sc. humaines-langues	3 181	751	153	4 085
	Sciences	1 137	268	69	1 474
	STAPS	368	46	2	416
	Santé	420	-	-	420
	IUT	393	-	-	393
	Total	8 622	1 680	277	10 579
Total DOM		18 288	3 661	534	22 483
Université Nouvelle-Calédonie	Droit, sciences politiques	413	-	-	413
	Sciences économiques - AES	382	-	-	382
	Lettres-sc. humaines-langues	1 023	13	9	1 045
	Sciences	532	-	14	546
	Santé	26	-	-	26
		Total	2 376	13	23
Université Polynésie Française	Droit, sciences politiques	416	3	7	426
	Sciences économiques - AES	443	-	1	444
	Lettres-sc. humaines-langues	1 146	33	11	1 190
	Sciences	393	-	7	400
	Santé	87	-	-	87
	Total	2 485	36	26	2 547
Total COM + Nouvelle-Calédonie		4 861	49	49	4 959
Total général		23 149	3 710	583	27 442
Evolution des effectifs par rapport à 2005-2006		-1,3	3,2	-1,7	-0,7
Pourcentage par cursus		84,4	13,5	2,1	100,0

[2] Étudiants et nouveaux entrants en première année de premier cycle dans les universités d'outre-mer (2005-2006 et 2006-2007)

		2005-2006				2006-2007			
		Total	dont % femmes	Nouveaux entrants	dont % femmes	Total	dont % femmes	Nouveaux entrants	dont % femmes
Université Antilles-Guyane	Droit, sciences politiques	2 402	70,4	810	69,0	2 400	71,3	786	69,6
	Sciences éco, AES	1 425	58,7	486	58,0	1 456	57,7	516	53,5
	Lettres, sciences humaines	4 201	73,9	754	73,5	4 044	72,3	848	76,3
	Sciences	2 182	45,5	606	48,0	2 263	47,3	685	53,1
	STAPS	405	33,3	94	29,8	328	32,3	84	20,2
	IUT	242	46,7	109	42,2	284	45,1	153	42,5
	Santé	1 105	71,4	433	71,8	1 129	67,6	434	69,4
	Total	11 962	64,0	3 292	62,9	11 904	63,4	3 506	63,2
Université La Réunion	Droit, sciences politiques	1 395	69,9	464	70,9	1 359	69,2	444	66,0
	Sciences éco, AES	2 566	57,3	771	58,9	2 432	58,9	709	60,6
	Lettres, sciences humaines	4 438	73,5	1 078	73,7	4 085	72,7	874	69,1
	Sciences	1 378	35,8	367	34,3	1 474	36,9	377	31,8
	STAPS	421	28,3	137	29,9	416	26,4	139	25,2
	IUT	329	55,6	186	59,1	393	51,1	191	50,8
	Santé	364	67,3	252	69,8	420	66,9	294	67,3
	Total	10 891	62,0	3 255	62,4	10 579	61,2	3 028	58,7
Total DOM		22 853	63,1	6 547	62,7	22 483	62,4	6 534	61,1
Université Nouvelle-Calédonie	Droit, sciences politiques	409	64,5	108	62,0	413	65,6	134	70,9
	Sciences éco, AES	341	62,2	148	61,5	382	55,5	175	51,4
	Lettres, sciences humaines	1 059	71,3	277	71,5	1 045	70,3	287	65,2
	Sciences	554	42,4	215	45,6	546	44,9	214	49,1
	Santé	21	66,7	21	66,7	26	73,1	-	-
	Total	2 384	62,1	769	60,9	2 412	61,4	810	58,9
Université Polynésie Française	Droit, sciences politiques	386	73,8	114	79,8	426	70,4	142	76,1
	Sciences éco, AES	470	58,5	188	62,8	444	57,9	169	58,6
	Lettres, sciences humaines	1 091	74,5	263	71,5	1 190	71,2	338	74,9
	Sciences	378	40,5	162	46,3	400	38,5	161	39,1
	Santé	75	76,0	46	71,7	87	60,9	53	58,5
	Total	2 400	66,0	773	65,3	2 547	63,3	863	64,2
Total COM + Nouvelle-Calédonie		4 784	64,0	1 542	63,1	4 959	62,4	1 673	61,6
Ensemble		27 637	63,2	8 089	62,7	27 442	62,4	8 207	61,2

Présentation

À la session 2006, 11 600 diplômes de l'enseignement professionnel de niveau V (CAP, BEP et mentions complémentaires) ont été délivrés dans les départements d'outre-mer. Leur nombre est stable concernant le BEP et diminue de 12 % concernant le CAP. Les diplômes de niveau IV hors baccalauréat sont pratiquement inexistant dans les DOM. Le nombre de BTS est peu différent de celui de 2005.

De manière générale, les taux d'admission sont inférieurs à ceux de la métropole. C'est le cas pour les BEP (- 16 points) et surtout les BTS (- 18,8 points). Pour les CAP, l'écart est plus faible (- 8,7 points). Les écarts, qui avaient tendance à se réduire ces dernières années, se maintiennent en 2006 comme en 2005.

16 800 candidats ont été reçus au baccalauréat à la session 2006 dans les DOM, soit une hausse de 4,6 % par rapport à la session 2005. La part des bacheliers généraux parmi l'ensemble des bacheliers est moins importante en 2006 (48,3 % des bacheliers contre 49,2 % l'an passé), et est plus faible qu'en métropole où 54 % des bacheliers sont des bacheliers généraux. Les taux de réussite sont également inférieurs à ceux de la métropole. Cette différence est cette année de 8,9 points pour le baccalauréat général, 8,4 points pour les séries technologiques et 10,8 points pour les séries professionnelles [2].

À la session 2005, dans les quatre universités d'outre-mer, 2 607 diplômes de DEUG (y compris DEUG intermédiaires) et DEUST ont été délivrés, soit 4,7 % de moins par rapport à la session 2004. 2 712 diplômes de licences ont été délivrés par ces universités, soit une hausse de 12,3 % par rapport à 2003-2004. 283 DESS ou masters professionnels et 151 DEA ou masters recherche ont été délivrés. 53 thèses ont été soutenues contre 38 l'année précédente.

Définitions

- **Le taux de réussite** est calculé en rapportant le nombre d'admis à l'effectif des présentés.
Une même personne peut être candidate, la même année, à plusieurs examens professionnels (exemple : BEP et CAP) ou dans plusieurs spécialités.
- **AES.** Filière administrative, économique et sociale.
- **DEA.** Diplôme d'études approfondies.
- **DESS.** Diplôme d'études supérieures spécialisées.
- **DEUST.** Diplôme d'études universitaires en sciences et techniques.
- **STAPS.** Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'Information, 02.50, 03.46, 04.31, 05.09, 06.16.

Sources : Enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel. Système d'information SISE.

[1] Les diplômes de l'enseignement technologique et professionnel en 2006 dans les DOM

	Guadeloupe		Martinique		Guyane		La Réunion		Total DOM	
	Nombre d'admis	Taux d'admission (%)	Nombre d'admis	Taux d'admission (%)	Nombre d'admis	Taux d'admission (%)	Nombre d'admis	Taux d'admission (%)	Nombre d'admis	Taux d'admission (%)
Niveau V									11 501	
CAP	680	61,5	945	64,9	479	77,3	2 016	72,2	4 122	69,0
BEP	1 825	57,4	1 750	57,2	636	51,2	2 991	62,1	7 202	58,5
Mentions complémentaires	41	71,9	76	86,4	18	100,0	156	88,1	291	85,6
Niveau IV										
Brevet professionnel (BP)	73	46,8	87	50,3	8	22,9	222	60,2	390	53,2
Niveau III										
BTS	543	38,1	512	37,1	82	38,5	1 129	64,2	2 266	47,5

[2] Résultats au baccalauréat dans les DOM - Session 2006

	Guadeloupe		Guyane		Martinique		La Réunion		Total DOM	
	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)
Baccalauréats										
général	2 017	75,7%	577	75,0%	1 812	78,3%	3 665	82,6%	8 071	79,2%
technologique	1 171	70,8%	377	63,8%	1 277	65,5%	2 174	78,5%	4 999	71,8%
professionnel	1 048	72,2%	301	65,0%	902	61,6%	1 390	77,1%	3 641	70,3%
Ensemble des bacs	4 236	73,4%	1 255	68,8%	3 991	69,7%	7 229	80,2%	16 711	74,8%

[3] Les diplômes délivrés par les universités en 2005 dans les DOM-COM et en Nouvelle-Calédonie

		DEUG (1),	Licences,	Maîtrises (2)	DESS/M2P(3)	DEA/M2R (3)	Doctorats	Total
		DEUST	licences LMD					
DOM	Droit, sciences politiques	234	241	170	47	36	5	733
	Sciences économiques, AES	411	432	178	120	12	6	1 159
	Lettres, langues, sciences humaines	857	1 056	261	45	81	13	2 313
	Sciences	368	527	206	71	22	19	1 213
	STAPS	164	143	14	-	-	3	324
Total DOM		2 034	2 399	829	283	151	46	5 742
COM et	Droit, sciences politiques	74	57	25	-	-	-	156
Nouvelle-	Sciences économiques, AES	71	38	-	-	-	-	109
Calédonie	Lettres, langues, sciences humaines	276	165	23	-	-	4	468
	Sciences	152	53	-	-	-	3	208
Total COM et Nouvelle-Calédonie		573	313	48	-	-	7	941
Total DOM, COM et Nouvelle-Calédonie		2 607	2 712	877	283	151	53	6 683

(1) Y compris DEUG intermédiaires.

(2) Y compris maîtrises intermédiaires.

(3) M2P : master finalité professionnelle. M2R : master finalité recherche.

Présentation

Pour la rentrée 2006, 8 754 enseignants des DOM effectuent leur service principal dans un collège, soit la moitié des enseignants des DOM, 6 006 dans un lycée d'enseignement général et technologique (LEGT), soit 34,3 %, et 2 736 dans un lycée professionnel (LP), soit 15,6 % [1].

Les enseignants des collèges sont majoritairement des certifiés ou professeurs d'EPS (76,8 %), mais en plus faible proportion qu'en métropole (84,0 %), les PEGC y représentent encore 9,9 % du corps enseignant contre 6,1 % en métropole.

Dans les LP, 81,9 % des enseignants sont des professeurs de lycée professionnel (PLP). Les enseignants des LEGT sont surtout des certifiés (61,3 %) et les agrégés y représentent 17,3 % du corps enseignant [2].

Les caractéristiques des professeurs exerçant dans les DOM, qui représentent 4,6 % de l'ensemble des enseignants du second degré public, se différencient essentiellement par rapport à ceux de la métropole par trois points :

- tout d'abord, les femmes ne sont pas majoritaires parmi les enseignants ; la proportion de femmes, 49,7 % en moyenne contre 57,5 % en métropole, est toutefois plus importante dans les collèges (53,3 %) que dans les LP (46,2 %) et les LEGT (45,9%) [1] ;

- ensuite, le pourcentage de non-titulaires (7,0 %) est plus élevé qu'en métropole (2,5 %) [2] ;

- enfin, le temps partiel est moins utilisé dans les DOM qu'en métropole puisque ce taux n'est que de 5,2 % contre 12,0 % pour la France métropolitaine [1].

Le ratio global d'heures par élève est de 1,42 h. Il est de 1,97 h en LP où les formations sont plus lourdes (ateliers, etc.), de 1,40 h en LEGT et de 1,21 h en collège.

Le nombre moyen d'élèves devant un professeur ('E/S') est de 22,9 en premier cycle (hors SEGPA), 17,1 en second cycle professionnel et 23,0 en second cycle général et technologique [3].

Définitions

■ **Champ.** Les enseignants recensés ici sont ceux qui exercent une activité de formation initiale à l'année dans les collèges, les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) et les lycées professionnels (LP), hors enseignement religieux. Les personnels de remplacement – titulaires ou non – et de documentation ne sont pas compris, les enseignants du premier degré affectés dans les SEGPA non plus.

La notion de type d'établissement se confond de moins en moins avec celle de cycle d'enseignement. Les lycées polyvalents sont des LEGT accueillant des formations du second cycle professionnel (en particulier des préparations aux baccalauréats professionnels). Les lycées professionnels peuvent être dotés de sections d'enseignement général et parfois de sections de techniciens supérieurs.

■ **Professeurs de chaire supérieure.** Enseignants issus du corps des agrégés et destinés plus particulièrement à enseigner dans les classes préparatoires aux grandes écoles.

■ **PEGC.** Professeurs d'enseignement général de collège.

■ **PLP.** Professeurs de lycée professionnel.

■ **Autres non-titulaires.** Professeurs vacataires essentiellement.

■ **EPS.** Éducation physique et sportive.

■ **Temps partiel.** Sont comptés à temps partiel, les enseignants (hors non-titulaires et stagiaires IUFM assujettis à un service réduit) accomplissant un service inférieur au nombre d'heures réglementaire de leur corps d'appartenance ("obligation réglementaire de service").

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'Information, 02.32, 03.09, 03.49.

Sources : "Enquête sur le service des enseignants" (bases relais académiques, à partir du module "Structures et services" du logiciel STS Web en établissement et du système d'information "Emplois-Postes-Personnels"), DEPP, 2006-2007.

[1] Répartition des enseignants du second degré public devant élèves par corps et par type d'établissement dans les DOM en 2006-2007

	Collèges (1)	LP	LEGT	Total	% femmes	% temps partiel
Professeurs de chaire supérieure	-	-	21	21	23,8	0,0
Agrégés	194	27	1 038	1 259	37,3	3,7
Certifiés, professeurs EPS	6 723	166	3 683	10 572	528,0	5,7
Adjoints et chargés d'enseignement	129	25	32	186	33,3	5,9
PEGC	868	1	1	870	48,2	10,6
PLP	197	2 242	920	3 359	45,6	3,0
Total titulaires et stagiaires	8 111	2 461	5 695	16 267	49,6	5,2
Maîtres auxiliaires	60	7	18	85	42,4	
Professeurs contractuels	559	260	278	1 097	50,3	
Autres non-titulaires	24	8	15	47	63,8	
Total général DOM	8 754	2 736	6 006	17 496	49,7	
% femmes	53,3	46,2	45,9	49,7		
% temps partiel des titulaires	-	-	21	21		

(1) À l'exclusion des enseignants d'un corps du premier degré en SEGPA.

Note- Les stagiaires sont compris dans les corps correspondants.

Lecture - 1 038 professeurs agrégés exercent en LEGT dont 37,3 % sont des femmes et 3,7 % travaillent à temps partiel ; en collège, 53,3 % des enseignants sont des femmes et 6,6 % des titulaires travaillent à temps partiel.

[2] Pourcentages d'enseignants du second degré public devant élèves par corps ou grade et par type d'établissement dans les DOM en 2006-2007

	Collèges (1)	LP	LEGT	Total
Professeurs de chaire supérieure	-	-	0,3	0,1
Agrégés	2,2	1,0	17,3	7,2
Certifiés, professeurs EPS	76,8	6,1	61,3	60,4
Adjoints et chargés d'enseignement	1,5	0,9	0,5	1,1
PEGC	9,9	-	0,0	5,0
PLP	2,3	81,9	15,3	19,2
Total titulaires et stagiaires	92,7	89,9	94,8	93,0
Non-titulaires	7,3	10,1	5,2	7,0
Total général	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Ne sont pas comptabilisés les enseignants d'un corps du premier degré.

[3] Effectifs d'élèves, heures/élève et élèves/enseignant dans le second degré public dans les DOM en 2006-2007

	Collèges (1)	LP	LEGT	Total
Heures/élève	1,21	1,97	1,40	1,42

(1) L'enseignement général dispensé par les enseignants du premier degré en SEGPA est pris en compte.

Nombre moyen d'élèves devant un enseignant par niveau de formation (E/S)

	Premier cycle hors SEGPA	Second cycle professionnel	Second cycle général et technologique	Ensemble
E/S	22,9	17,1	23,0	21,2

Présentation

Le ministère de l'Éducation nationale rémunérait 46 638 personnes au 31 janvier 2007 dans les DOM, 44 217 dans le secteur public et 2 421 enseignants dans les classes sous contrat des établissements privés.

C'est dans le secteur scolaire du second degré public que l'augmentation de la proportion d'enseignants a été la plus forte (310 personnes, soit + 1,6 %). L'ensemble des enseignants titulaires et stagiaires représente 78,4 % des personnels du secteur public, soit 35 495 personnes : dont 40 % sont rémunérées sur le programme scolaire du premier degré et 54,5 % sur le second degré, la part de l'enseignement supérieur restant faible. Dans le second degré, les enseignants sont affectés pour 47,4 % en collège ou rémunérés au titre des besoins éducatifs particuliers, et pour 44 % en lycée.

Dans les classes sous contrat du secteur privé, on enregistre une augmentation importante des effectifs d'enseignants dans le premier degré (+ 4,8 %) et une stabilité dans le second degré. Plus des deux cinquièmes des enseignants sont affectés aux niveaux préélémentaire et élémentaire.

L'âge moyen des agents du secteur public dans les DOM, 42,5 ans, est équivalent à l'âge moyen en métropole, mais les écarts sont importants entre les académies. Plus de 5 points séparent la Guyane (39,4 ans) de la Martinique (44,5 ans). Les enseignants du secteur privé ont en moyenne un an et demi de plus (44 ans) que ceux du secteur public, et les enseignants du premier degré privé sont plus âgés que leurs collègues du public avec en moyenne 44,7 ans contre 40,7 ans.

La proportion de femmes reste moins importante qu'en métropole, dans l'ensemble du secteur public 60 % contre 65,7 %, avec proportionnellement moins d'enseignantes au niveau du premier degré (75,1 % contre 80,9 %) et au niveau du second degré (50,3 % contre 57,6 %).

La part du travail à temps partiel ou incomplet est moins élevée qu'en métropole dans le secteur public (5,6 % contre 10,5 %) et le secteur privé (11,1 % contre 18,8 %). Ces moyennes masquent des écarts importants entre les académies : de 3,6 % en Guyane à 7,6 % à La Réunion dans le secteur public et de 8,7 % en Guyane à 14,2 % en Guadeloupe dans le secteur privé.

Définitions

■ **Enseignants du premier degré.** Ce sont les instituteurs, professeurs des écoles et autres enseignants rémunérés sur le programme scolaire du premier degré, chargés de classe, y compris les directeurs d'écoles. Ne sont pas comptabilisés les enseignants et les stagiaires en IUFM.

■ **Enseignants du second degré.** Enseignants titulaires et non titulaires rémunérés sur le programme scolaire du second degré (y compris les documentalistes). Avec les enseignants de collège, sont recensés les enseignants rémunérés au titre des besoins éducatifs particuliers (difficultés scolaires ou handicapés) dans le secteur public. Sur la ligne "Divers" dans le tableau ci-contre, sont totalisés les enseignants rémunérés au titre de l'apprentissage, aide à l'insertion professionnelle, validation des acquis, remplacement...

■ **Enseignants du supérieur et des IUFM.** Professeurs dispensant des cours dans ces établissements publics.

■ **Stagiaires des IUFM.** Professeurs stagiaires rémunérés en seconde année d'IUFM, sur les programmes scolaires du premier ou du second degré.

■ **Personnel administratif, technique, d'éducation, d'encadrement, de surveillance ou d'assistance éducative.** Sont recensés tous les personnels exerçant l'une de ces fonctions.

→ Pour en savoir plus

Sources : Fichiers de paye au 31 janvier 2007.

[1] Le personnel de l'Éducation nationale dans les DOM en 2006-2007

		Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Total DOM	
Enseignants du secteur public	Premier degré	3 160	2 058	2 787	6 197	14 202	
	âge moyen	43,4	38,0	42,2	39,5	40,7	
	% femmes	76,0	74,3	80,3	72,5	75,1	
	% temps partiel	1,7	4,1	2,7	7,0	4,5	
	Second degré	4 282	2 284	4 096	8 686	19 348	
	âge moyen	44,9	39,9	45,3	42,7	43,4	
	% femmes	52,3	44,8	55,6	48,2	50,3	
	% temps partiel	3,7	6,3	4,2	6,6	5,4	
	Collèges et besoins éducatifs particuliers	1 974	1 270	1 814	4 109	9 167	
	âge moyen	45,4	38,7	44,7	42,6	43,1	
	% femmes	54,2	47,1	60,4	52,9	53,9	
	% temps partiel	3,0	5,5	4,5	8,3	6,0	
	LEGT et post-bac	1 114	390	1 110	2 228	4 842	
	âge moyen	45,9	43,7	46,1	44,4	45,1	
	% femmes	50,6	43,6	53,4	43,3	47,3	
	% temps partiel	2,2	6,4	2,7	4,9	3,9	
	Lycées professionnels	738	413	929	1 668	3 748	
	âge moyen	46,0	42,0	46,2	42,6	44,1	
	% femmes	48,0	35,1	49,3	43,6	45,0	
	% temps partiel	1,2	3,6	3,4	4,4	3,5	
	Divers second degré	456	211	243	681	1 591	
	âge moyen	38,8	35,7	43,1	38,2	38,8	
	% femmes	55,4	52,1	53,5	47,0	51,1	
% temps partiel	14,0	16,6	12,3	6,8	11,0		
Supérieur et IUFM (enseignants et stagiaires)	433	296	356	860	1 945		
âge moyen	38,6	34,8	39,5	37,2	37,6		
% femmes	49,7	56,8	57,3	47,4	51,2		
% temps partiel	0,9	0,7	0,0	1,6	1,0		
Personnel administratif, technique, d'encadrement et de surveillance	Premier et second degrés	554	294	545	1 033	2 426	
	âge moyen	49,3	45,4	50,3	46,7	48,0	
	% femmes	66,8	65,0	73,6	54,4	62,8	
	% temps partiel	2,7	0,7	0,4	3,7	2,3	
	Vie scolaire	896	391	917	2 125	4 329	
	âge moyen	45,0	41,5	44,4	41,1	42,6	
	% femmes	54,9	53,7	63,9	46,9	52,8	
	% temps partiel	11,0	4,1	14,5	17,6	14,4	
	Soutien	316	181	294	460	1 251	
	âge moyen	44,7	43,6	51,1	42,8	45,3	
	% femmes	76,3	65,7	77,6	70,0	72,7	
	% temps partiel	7,9	1,7	1,0	4,3	4,1	
	Supérieur et IUFM	194	50	130	342	716	
	âge moyen	45,4	41,4	47,0	42,0	43,8	
	% femmes	60,8	60,0	63,1	58,2	59,9	
	% temps partiel	0,0	0,0	3,1	14,9	7,7	
	Total Public	9 835	5 554	9 125	19 703	44 217	
	âge moyen	44,4	39,4	44,5	41,5	42,5	
	% femmes	61,8	58,9	65,9	56,7	60,0	
	% temps partiel	3,6	4,6	4,3	7,6	5,6	
	Enseignants du secteur privé	Premier degré	237	113	238	389	977
		âge moyen	47,2	39,8	48,2	42,4	44,7
		% femmes	89,9	78,8	82,8	90,0	86,9
% temps partiel		5,1	5,3	3,8	2,6	3,8	
Second degré		452	150	377	465	1 444	
âge moyen		44,1	41,1	44,1	43,3	43,5	
% femmes		57,1	58,7	63,9	57,6	59,2	
% temps partiel		19,0	17,3	14,9	13,8	16,1	
Premier cycle		187	75	121	246	629	
âge moyen		44,8	39,5	44,9	43,2	43,6	
% femmes		64,7	58,7	67,8	57,7	61,8	
% temps partiel		21,4	18,7	19,0	13,8	17,6	
Second cycle		265	75	256	219	815	
âge moyen		43,7	42,6	43,8	43,4	43,5	
% femmes		51,7	58,7	62,1	57,5	57,2	
% temps partiel		17,4	16,0	12,9	13,7	14,8	
Total Privé		689	263	615	854	2 421	
âge moyen		45,2	40,5	45,7	42,9	44,0	
% femmes		68,4	67,3	71,2	72,4	70,4	
% temps partiel		14,2	12,2	10,6	8,7	11,1	

Présentation

En 2006-2007, dans les COM et en Nouvelle-Calédonie, l'ensemble du secteur public et du secteur privé compte 224 700 élèves et étudiants. La hausse des effectifs en un an est de 2,3 %.

Le premier degré connaît une hausse de ses effectifs (+ 1,9 %) en raison d'une hausse de ceux de l'élémentaire (0,1 %) mais surtout du préélémentaire (1,85 %). 36 935 élèves ont été scolarisés en 2006-2007 dans les écoles publiques et privées de Nouvelle-Calédonie, 41 377 en Polynésie française, 44 011 à Mayotte, 707 à Saint-Pierre-et-Miquelon et 2 471 à Wallis-et-Futuna [1][2]. La scolarisation s'effectue très majoritairement dans les établissements publics, sauf à Wallis-et-Futuna où le premier degré est entièrement privé.

Dans les COM et en Nouvelle-Calédonie, on a recensé 90 316 élèves dans le second degré, soit une hausse de 2,4 %. Tous les cycles progressent : + 1,5 % pour le premier cycle, + 2,2 % pour le second cycle général et technologique et + 5,4 % pour le second cycle professionnel. À Mayotte et à Wallis-et-Futuna, tous les établissements du second degré appartiennent au secteur public, pour 76 % des établissements de Polynésie française, pour 64 % de ceux de Saint-Pierre-et-Miquelon et 68 % pour ceux de la Nouvelle-Calédonie [3].

Les effectifs de l'agriculture augmentent (+ 6,3 %).

Les effectifs des COM et de Nouvelle-Calédonie scolarisés dans le supérieur s'élèvent à la rentrée 2006 à 7 300 étudiants, soit une hausse de 6,4 % par rapport à 2005 [4].

Définitions

■ **Collectivités d'outre-mer.** Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte. La Nouvelle-Calédonie possède un statut provisoire de "collectivité spécifique".

■ **CP, CM2.** Cours préparatoire, cours moyen deuxième année. Première et dernière classes du cycle élémentaire.

■ **Classes d'initiation (CLIN).** Ces classes ont été créées pour recevoir des élèves non francophones.

■ **Classes d'adaptation (CLAD).** Ces classes sont destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire.

■ **Classes d'intégration scolaire (CLIS).** Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap physique, sensoriel, ou mental, mais qui peuvent tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap (circulaire du 18 novembre 1991).

■ **Enseignement relevant de l'adaptation et l'intégration scolaires (AIS).** Regroupe les effectifs scolarisés en CLIN, CLAD et CLIS.

■ **CPGE.** Classes préparatoires aux grandes écoles.

■ **STS.** Sections de techniciens supérieurs.

→ Pour en savoir plus

Sources : Sources des chapitres correspondants pour chaque niveau dans la présente édition et dans les éditions précédentes (1984 à 2007) de Repères et références statistiques.

[1] Effectifs du premier degré public dans les COM et en Nouvelle-Calédonie en 2006-2007

	Saint-Pierre-et-Miquelon	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	Mayotte	Wallis-et-Futuna	Total Public
Préélémentaire	154	9 583	12 805	11 931	-	34 473
CP-CM2	233	17 268	20 418	30 260	-	68 179
AIS	-	387	1 046	1 820	-	3 253
Total premier degré public	387	27 238	34 269	44 011	-	105 905

[2] Effectifs du premier degré privé dans les COM et en Nouvelle-Calédonie en 2006-2007

	Saint-Pierre-et-Miquelon	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	Mayotte	Wallis-et-Futuna	Total Public
Préélémentaire	113	3 637	2 488	-	843	7 081
CP-CM2	207	6 060	4 570	-	1 595	12 432
Classes d'initiation, d'adaptation, CLIS	-	-	50	-	33	83
Total premier degré privé	320	9 697	7 108	-	2 471	19 596

[3] Effectifs du second degré dans les COM et en Nouvelle-Calédonie en 2006-2007 (Public + Privé)

	Saint-Pierre-et-Miquelon	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	Mayotte	Wallis-et-Futuna	Total Public
Premier cycle	393	18 576	18 767	15 329	1 392	1 392
SEGPA	-	1 071	372	-	-	-
Second cycle professionnel	119	6 147	7 064	3 292	481	481
Second cycle général et technologique	105	5 969	6 852	4 036	351	351
Total second degré	617	31 763	33 055	22 657	2 224	2 224
% Public	64%	68%	76%	100%	100%	100%

[4] Évolution des effectifs d'élèves et d'étudiants dans les COM et en Nouvelle-Calédonie (Public + Privé)

	1990 1991	2000 2001	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007
Premier degré (1)						
Préélémentaire	29 333	37 026	39 576	40 320	40 799	41 554
CP-CM2	67 492	78 328	78 161	79 466	80 493	80 611
AIS	844	2 775	3 106	3 257	1 854	3 336
Total premier degré	97 669	118 129	120 843	123 043	123 146	125 501
Second degré						
Premier cycle secondaire	29 060	50 158	52 408	53 371	53 678	54 457
Second cycle professionnel	9 176	13 477	14 817	15 643	16 224	17 103
Second cycle général et technologique	7 692	14 033	16 263	16 602	16 937	17 313
Enseignements adaptés	174	1 069	1 342	1 401	1 394	1 443
Total second degré	46 102	78 737	84 830	87 017	88 233	90 316
Second degré agriculture	724	1 471	1 530	1 463	1 452	1 544
Enseignement supérieur						
CPGE	50	86	123	122	142	173
STS	425	882	1 105	1 179	1 264	1 396
Universités	1 418	3 371	4 367	4 565	4 784	4 959
Autres formations (2)	69	94	248	263	274	322
IUFM	-	189	219	322	438	495
Total supérieur	1 962	4 622	6 062	6 451	6 902	7 345
Total général	146 457	202 959	213 265	217 974	219 733	224 706

(1) De 2000-2001 à 2006-2007 : estimations pour l'ensemble du premier degré. En 2002-2003, les données pour la Polynésie française n'étaient pas disponibles ; on a gardé celles de 2001-2002.

(2) Formations comptables et établissements universitaires privés.

